

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 01469
Numéro SIREN : 401 827 514
Nom ou dénomination : SARL A T O PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2022 sous le numéro de dépôt 3011

AUDIT EUROPE EXPERTISE

A2E / Codex

Alain LE MAOUT - Stéphane ROUSSEAU

www.a2ecodex.fr

Siège Social

2, rue Christophe Colomb
BP 10106
35404 SAINT-MALO cedex
Tél. : 02 99 40 99 60
Fax : 02 99 40 21 05
Email : a2estm@a2ecodex.fr

28, rue des Jardins du Val
BP 70205
35802 DINARD cedex
Tél. : 02 99 46 20 87
Fax : 02 99 46 68 57
Email : a2edin@a2ecodex.fr

1 bis, chemin de la Chaussée
BP 23
35120 DOL-DE-BRETAGNE cedex
Tél. : 02 99 48 39 16
Fax : 02 99 48 13 50
Email : a2edol@a2ecodex.fr

A T O PEINTURE

SARL au capital de 10 000 €

Siège social : 4, impasse de la Croix Blanche

95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES

RCS PONTOISE 401 827 514

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Madame, Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés le 16 novembre 2021 et en application des dispositions des articles L.223-43 et R224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin e vous faire connaitre :

- Notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.
- Notre analyse de la situation de la société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes d'exercice professionnel de la Compagnie des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la de date de notre rapport.

Nous nous sommes également livrés à une analyse de la situation de la société afin de mettre en évidence des éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de notre analyse sur les comptes annuels de la société, clos le 31/03/2021, est la suivante :

- Les capitaux propres s'élevaient à 169 102 € dont 10 000 € de capital social,
- L'actif net immobilisé s'élevait à 44 732 €,
- Le chiffre d'affaires s'élevait à 572 121 €
- Les disponibilités s'élevaient à 145 600 €
- Le résultat net était une perte de 80 401 €

Nous avons également demandé une attestation de chiffre d'affaires du 01/04/2021 au 30/11/2021, qui nous a été fournie par l'expert-comptable. Cette attestation, datée du 13 janvier 2022, faisait état d'un chiffre d'affaires de 248 613 € HT.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation, telle qu'elle nous a été présentée au regard de l'épidémie de COVID-19.

En conclusion, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à DINARD, le 10 février 2022

AUDIT EUROPE EXPERTISE

Représentée par Stéphane ROUSSEAU

Commissaire aux comptes

Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Rennes